



Fonds Des Architectes

[Contact](#)[Liens](#)[L'averti](#)[Écrire](#)[Souscription](#)

Bonjour

Bienvenue au site du Fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec.

Notre organisme est un assureur détenteur d'un permis de la province de Québec. Le Fonds a débuté ses opérations le 1^{er} janvier 1995 et assure tous les membres de l'Ordre des architectes du Québec qui sont en pratique privée et ce, en vertu du Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle qui a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 22 décembre 1993 et révisé le 1^{er} janvier 2000.

